

**ENGINEERING ADHESIVES****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Loxéal Attivatore 9 Liquid****RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Loxéal Attivatore 9 Liquid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Loxéal s.r.l.
Via Marconato 2
Cesano Maderno
20811 (MB)
Italia
Tel: +39 0362 529 301
Fax +39 0362 524 225
info@loxéal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

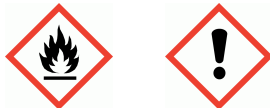
Numéro d'appel d'urgence Italia +39 0362 529 302

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme de danger**

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>
Contient	ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), PROPANE-2-OL
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)	30-60%
Numéro CAS: 64-17-5 Numéro CE: 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
PROPANE-2-OL	30-60%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	
N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE	<1%
Numéro CAS: 99-97-8 Numéro CE: 202-805-4	
Classification	
Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 3 - H412	

Loxéal Attivatore 9 Liquid

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact cutané	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.
Produits de combustion dangereux	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
-----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éliminer toute source d'inflammation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans un espace bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer au-dessous de 25°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection. Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un bleu de travail ou une blouse

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcools.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78°C @
Point d'éclair	12°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.8
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
----------------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	----------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

Loxeal Attivatore 9 Liquid

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact cutané

Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

Informations toxicologiques sur les composants

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 10 470,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 10 470,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 16000 ppm, Inhalatoire, Rat

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,1

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOEL 5000 ppm, Inhalatoire, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 139,0

Espèces Souris

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 212,0

Espèces Souris

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 3,19

Espèces Souris

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,19

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Données sur l'animal Moyennement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Moyennement irritant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 14.2 g/L, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 24 heures: 29.6 g/L, Brachionus calyciflorus

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 19000 ppm, Tetraselmis tetraathele

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 4 heures: 39.5 g/L, Paramecium caudatum

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie CE₅₀, 200 heures: 14536 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques CL₅₀, 2 jours: 9248 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 10000 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 24 heures: 9714 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques TGK (Toxische Grenzkonzentration or "toxicity threshold concentration"), 8 jours: 1800 mg/l, Scenedesmus quadricauda

Toxicité aiguë - microorganismes TGK (Toxische Grenzkonzentration or "toxicity threshold concentration"), 16 heures: 1050 mg/l, Pseudomonas putida

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 46 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Loxal Attivatore 9 Liquid

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Constante de Henry 0.461 Pa m³/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Alcohols, n.o.s. (contains Ethanol and Propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

Loxeal Attivatore 9 Liquid

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 14/06/2017

Révision 4

Remplace la date 19/05/2016

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.